

B2I

De la primaire au lycée, le B2I est un brevet informatique et internet. Il est obligatoire et sert à manipuler l'informatique et la communication. Pour mieux comprendre les compétences du B2I, le ministère met en place des documents aux enseignants depuis 2011.

Dans le B2I il y a 5 domaines :

premier domaine: s'approprier un environnement numérique de travail;

deuxième domaine: adopter une attitude responsable

troisième domaine: créer, produire, traiter, exploiter des données;

quatrième domaine: s'informer, se documenter;

cinquième domaine: communiquer, échanger.

Les B2I école, collège et lycée se sont mis en place depuis la rentrée 2012.

Ils permettent l'acquisition et la maîtrise par les élèves des outils multimédias et d'internet. Mais ils servent aussi à mieux préparer les élèves à un usage responsable des technologies et de la communication.

Le B2I est un outil pédagogique.

Le B2I n'est pas un examen mais une «attestation de compétence»

le B2I au collège

Au collège, il y a 45,9% des élèves de troisième qui trouvent que le B2I est facile.

<i>3 A</i>	<i>3 B</i>	<i>3 D</i>	<i>3 E</i>
<i>32%</i>	<i>47%</i>	<i>29%</i>	<i>73%</i>



Paulin et Thanh Son